



LE TABLEAU

ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES ENTRE ENSEIGNANTS DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

ÉDUCATION INCLUSIVE : REPÈRES POUR LA PRATIQUE À L'UNIVERSITÉ

Une réflexion de MARIE-PIERRE FORTIER, professeure à l'UQAM, et GENEVIÈVE BERGERON, conseillère en soutien aux étudiants en situation de handicap à HEC Montréal et chargée de cours à l'UQAM

MISE EN SITUATION

Thomas enseigne à l'université en intervention ergonomique. Depuis quelques années, il constate une augmentation du nombre d'étudiants identifiés en situation de handicap. Ceux-ci sont en effet de plus en plus nombreux à accéder aux études universitaires. Pour atténuer leurs difficultés, qui ne sont par ailleurs pas toujours visibles (ex. : troubles d'apprentissage ou d'attention, anxiété, etc.), des aménagements sont recommandés par le service institutionnel de soutien aux étudiants en situation de handicap. Thomas prend au sérieux ces aménagements qui ont pour but de réduire les obstacles à l'apprentissage pour ces étudiants et de leur donner l'opportunité de démontrer leur capacité à répondre aux exigences académiques.

Cette situation amène Thomas à repenser son enseignement. Il constate que les situations de vie de ses étudiants sont parfois complexes et que leurs besoins sur le plan des apprentissages sont divers, qu'ils soient identifiés en situation de handicap ou non. Il s'est aperçu que plusieurs aménagements proposés pour les étudiants en situation de handicap peuvent profiter à l'ensemble des étudiants. Par exemple, il fournit les notes de cours à l'avance à tous ses groupes, propose différentes modalités d'enseignement et évalue les apprentissages tant à l'écrit qu'à l'oral. Thomas a à cœur la réussite de chacun et il envisage des changements pouvant bénéficier à tous ses étudiants.

Dépôt légal : 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1927-551X (version pdf)

POURQUOI?

CINQ RAISONS POUR PENSER SA PRATIQUE DANS UNE PERSPECTIVE INCLUSIVE

1. L'éducation inclusive est fondée sur le principe d'équité qui signifie d'accorder à chacun les ressources nécessaires afin qu'il réussisse à atteindre les exigences demandées à tous.
2. Des étudiants aux profils d'apprentissage variés accèdent maintenant aux études universitaires.
3. Tous les étudiants peuvent rencontrer des difficultés influençant leur apprentissage à un moment ou à un autre de leur parcours universitaire, qu'ils soient considérés en situation de handicap ou non.
4. L'approche inclusive en éducation favorise l'expression de la différence et encourage le milieu universitaire à questionner ses pratiques pédagogiques pour favoriser la réussite de tous.
5. Des pratiques d'enseignement flexibles et universelles contribuent à réduire les obstacles à l'apprentissage.

QUOI?

UNE DÉFINITION DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

L'éducation inclusive a émergé dans les années 1990, s'inscrivant en continuité historique avec l'intégration scolaire (Beauregard et Trépanier, 2010). Ces deux mouvements diffèrent toutefois dans leurs fondements. Depuis les années 1960, l'intégration cherche à scolariser les élèves en difficulté ou dits handicapés dans le contexte le plus normal possible. Refusant la normalisation, l'éducation inclusive est un processus visant à accroître la participation de tous les apprenants et à réduire leur exclusion des établissements d'éducation, des curriculums qu'ils proposent et des cultures et communautés qui les fondent (Booth et Ainscow, 2011). Adopter une approche inclusive en éducation, c'est valoriser la diversité et lever les obstacles à l'apprentissage afin de soutenir la réussite pour tous. L'éducation inclusive dépasse donc la question de l'accès aux études, bien que celle-ci soit une condition essentielle à la participation. Elle ne traite pas non plus exclusivement de la question des personnes en situation de handicap, mais considère les différences de tous les apprenants (origine ethnique, linguistique, culturelle et religieuse, genre, déficience ou trouble, aptitude particulière, etc.).

CE QUE NOUS DIT LA RECHERCHE

NOUVEAU REGARD SUR LES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT

L'essor de l'éducation inclusive repose sur de multiples influences (Slee, 2011). Notamment, la reconnaissance du droit à l'éducation a fait de l'inclusion l'objet d'accords internationaux (UNESCO, 2009). De même, la recherche dans le champ des *disability studies* ou du handicap a permis de redéfinir le handicap comme une situation produite par l'interaction entre un individu et son environnement, reconnaissant ainsi l'impact des pratiques d'enseignement et autres facteurs institutionnels dans l'émergence des difficultés scolaires, voire de l'exclusion. La recherche dans ce champ vise d'ailleurs à développer des pratiques d'enseignement dites universelles. Des aménagements pour les étudiants en situation de handicap peuvent être greffés à ces pratiques, mais l'absence d'obligation pour un étudiant de dévoiler une condition qui pourrait le placer en situation de handicap invite à penser la pratique sous l'angle de l'éducation inclusive dès le départ.

PRATIQUES INCLUSIVES

Pratiques universelles favorisant la réussite de tous les étudiants.

Quelques caractéristiques d'une approche inclusive des pratiques pédagogiques

- Considère la diversité sous toutes ses formes.
- Mise sur l'analyse des forces et besoins.
- Reconnaît les obstacles à la réussite créés par l'environnement éducatif.
- Demande une pratique réflexive de la part des enseignants.

Il s'avère parfois nécessaire de mettre en place des aménagements essentiels à la réussite de certains étudiants identifiés en situation de handicap et auxquels ils ont droit.

COMMENT?

REPÈRES POUR LA PRATIQUE EN MILIEU UNIVERSITAIRE

Afin d'inscrire sa réflexion dans une perspective inclusive, l'enseignant bénéficie des repères donnés par la **conception universelle de l'apprentissage (CUA)**. Privilégié en contexte universitaire (Phillion, Lebel et Bélair, 2012), ce modèle soutient qu'il est possible de concevoir des modalités d'enseignement-apprentissage considérant l'hétérogénéité des apprenants. La CUA souligne la nécessité d'employer un ensemble de moyens pour favoriser l'apprentissage de tous et éviter la marginalisation de certains. Il s'agit de devancer les demandes d'accommodements individuels pour planifier des situations d'enseignement-apprentissage où les besoins de tous sont pris en compte. La CUA propose trois principes (CAST, 2015) :

| Principes de la CUA | Exemples de pratiques associées |
|---|--|
| Principe 1 : l'engagement ou le « pourquoi » de l'apprentissage. Principe considérant la dimension affective de l'apprentissage. Il s'agit de proposer différentes façons de maintenir l'engagement en soutenant la motivation et la persévérance. | <ul style="list-style-type: none">Offrir la possibilité de choisir le sujet d'un travail de session plutôt que de l'imposer.Varié les modalités de travail en classe entre les activités individuelles et en petit ou grand groupe. |
| Principe 2 : l'action et l'expression ou le « comment » de l'apprentissage. Principe portant sur l'organisation et l'exécution des tâches. Il s'agit de suggérer plusieurs façons d'organiser et d'exprimer le savoir acquis. | <ul style="list-style-type: none">Donner la possibilité de produire un plan de travail commenté par l'enseignant afin d'orienter le travail avant la remise finale.Organiser des groupes de discussion en classe pour que chacun reformule sa pensée; faire ces échanges en ligne avec l'enseignant comme modérateur. |
| Principe 3 : la représentation ou le « quoi » de l'apprentissage. Principe ayant trait à la façon dont on se représente le savoir. Il s'agit de présenter l'information ou le contenu de multiples façons dans le but de soutenir le développement du savoir. | <ul style="list-style-type: none">Fournir un plan détaillé de lectures comportant, pour un même thème, des ressources variées, accessibles et disponibles en ligne.Proposer des schémas, tableaux et courtes définitions pour illustrer les notions théoriques. |

Une façon d'appuyer la mise en œuvre de la CUA est d'utiliser la **différenciation pédagogique (DP)**. À l'instar de la CUA, la DP met en évidence la diversité des étudiants (intérêts, capacités, besoins, acquis, etc.) et corrobore le postulat que chacun aborde l'apprentissage de manière différente. La DP invite l'enseignant à réfléchir à ses actions afin de placer chaque étudiant dans une situation soutenant son développement optimal (Perrenoud, 2005). Pour ce faire, il analysera sa pratique et planifiera ses gestes pédagogiques pour rejoindre l'ensemble des étudiants. Il ajustera son enseignement et adoptera des pratiques flexibles, variées, stimulantes et équitables. L'enseignement différencié est pensé selon les quatre avenues suivantes (Bénard *et al.*, 2005) :

| Avenues de DP | Exemples de pratiques associées |
|--|--|
| Avenue 1 : les contenus. Les contenus touchent le « quoi » de l'apprentissage (les sujets abordés, les compétences à acquérir). | <ul style="list-style-type: none">Proposer différents thèmes pour un même travail.Présenter les contenus de différentes façons (plusieurs manuels, articles de différents auteurs, combiner textes, vidéos, extraits audio, etc.). |
| Avenue 2 : les processus. Les processus viennent influencer le « comment » de la tâche, soit les façons dont va se dérouler l'apprentissage. | <ul style="list-style-type: none">Présenter l'apprentissage à réaliser en plusieurs étapes plutôt qu'en une seule fois.Proposer de découper un travail en plusieurs étapes qui seront évaluées tout au long de la session. |
| Avenue 3 : les productions. Les productions sont liées à la façon dont les étudiants vont démontrer leurs apprentissages. C'est le produit fini ou la réalisation d'une tâche. | <ul style="list-style-type: none">Proposer différentes façons de rendre compte d'un apprentissage (présentation orale, réalisation d'une maquette, production d'un travail écrit ou d'une vidéo, etc.). |
| Avenue 4 : les structures. Les structures représentent les modalités d'organisation pour un travail donné. | <ul style="list-style-type: none">Déplacer le mobilier pour diverses activités.Garder une plage horaire libre pour voir un contenu d'intérêt ou revenir sur des notions difficiles.Choisir le type de regroupement le plus approprié pour la tâche (seul, en équipe, en grand groupe). |

La CUA et la DP offrent des pistes de réflexion pour planifier l'enseignement et l'apprentissage en ayant tous les étudiants en tête. Que l'on privilégie l'un ou l'autre de ces modèles, ils se révèlent tous deux utiles pour soutenir la mise en œuvre d'une pratique pédagogique inclusive.

Références

- Beauregard, F. et Trépanier, N.S. (2010). Le concept d'intégration scolaire... mais où donc se situe l'inclusion? Dans N.S. Trépanier et M. Paré (Dir.), *Des modèles de service pour favoriser l'intégration scolaire* (pp. 31-56). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bénard, C. et al. (2005). *La différenciation pédagogique : théories et applications*. Gatineau: MELS, Direction régionale de l'Outaouais.
- Booth, T. et Ainscow, M. (2011). *Index for inclusion. Developing learning and participation in schools*. Bristol, Angleterre : Centre for Studies on Inclusive Education.
- Centre for Applied Special Technologies (CAST) (2015). *About Universal Design for Learning*. Repéré à <http://www.cast.org/our-work/about-udl.html>
- Perrenoud, P. (2005). Différencier : un aide-mémoire en quinze points. *Vivre le primaire*, 2(34).
- Phillion, R., Lebel, C. et Bélair, L. M. (2012). Le modèle *Universal Instructional Design* au service de l'égalité des chances dans les universités canadiennes : apports, enjeux et défis. *Éducation et socialisation*, 31. Repéré à <http://edso.revues.org/780>
- Slee, R. (2011). *The irregular school. Exclusion, schooling and inclusive education*. Londres, Angleterre : Routledge.
- UNESCO (2009). *Principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation*. Paris, France : UNESCO.

POUR EN SAVOIR PLUS

- À propos de ce qu'est l'éducation inclusive, des entretiens auprès de pionniers et de chercheurs influents de ce champ sont accessibles. Ces entretiens sont conduits par Tim Loreman (Concordia University of Edmonton). Plusieurs épisodes sont disponibles en baladodiffusion. <http://education.concordia.ab.ca/inclusionpodcast/#Podcasts>
- Pour des initiatives d'implantation de l'approche inclusive en milieu collégial et universitaire québécois, consultez le site du Centre de recherche pour l'inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap (CRISPESH) sous la rubrique Projets interordres. <https://sites.google.com/site/crispeshsh/>

D'AUTRES QUESTIONS À EXPLORER

- Parmi les pratiques d'enseignement, lesquelles favorisent l'apprentissage et lesquelles sont susceptibles de placer les étudiants en situation d'échec?
- Quels aménagements proposés pour certains étudiants peut-on réinvestir dans la pratique pédagogique et rendre accessibles à tous les étudiants?
- Quels rôles doivent jouer les enseignants et l'institution dans la mise en œuvre des pratiques d'éducation inclusive?



LE TABLEAU est disponible en format électronique à l'adresse suivante :

pedagogie.uquebec.ca/letableau